

CONCOURS AGRICOLE DU COMTE DE CHAMPLAIN.

M. le Rédacteur,

Je m'étais proposé, lors de notre exposition, de vous en faire tenir un compte rendu aussi complet que possible. Malheureusement diverses circonstances m'ont empêché de le faire. Aujourd'hui, je vous adresse ces quelques notes que vous pourrez publier si vous jugez qu'il ne soit pas trop tard.

C'est le dixième jour du mois d'octobre dernier qui avait été fixé pour l'exposition agricole et industrielle du comté de Champlain, laquelle devait se tenir à Ste. Geneviève de Batiscan. Le temps était défavorable, et les chemins plus défavorables encore. Cependant il y avait foule sur le champ du concours. Outre les nombreux compétiteurs, des cultivateurs de toutes les paroisses environnantes étaient accourus afin de pouvoir juger, par eux-mêmes, des progrès réalisés depuis la dernière exposition, et surtout afin de profiter des expériences et des louables efforts faits par leurs confrères.

Le bétail a éprouvé une amélioration remarquable, et l'on voit que les habitants de nos campagnes ont accordé beaucoup d'attention à ce département, important sur une ferme bien tenue. Cette amélioration, on la remarquait particulièrement chez la race chevaline. Il y avait grand nombre d'entrées dans cette division, et tous les sujets exhibés étaient dignes de mention. On pourrait signaler entre autres les étalons de MM. Douville et Lajoie qui ont été admirés, ainsi que les juments poulinières de MM. Tessier, Guilmette, etc, et les poulains de MM. Lahaie, Marchand, Gagnon et plusieurs autres. En examinant les sujets de la race chevaline, entre lesquels les prix devaient être disputés, on pouvait se convaincre que les efforts tentés par notre Société d'agriculture pour encourager l'importation d'animaux de race, n'ont pas été vains. Les descendants de l'étalon percheron qu'elle a acheté étaient d'une supériorité reconnue, personne ne peut le contester. Si l'on excepte un poulain de trois ans, descendant de la race Clyde, tous les prix ont été remportés par des descendants perchérons.

La race bovine, quoique ne figurant peut être pas d'une manière aussi brillante que la race chevaline, ne laissa cependant pas d'attirer fortement l'attention des visiteurs. On commence à comprendre l'importance des accroissements de notre race canadienne avec les races étrangères, pour les bêtes à cornes, et les cultivateurs du comté de Champlain ont prouvé qu'ils savaient mettre à profit ce système progressif. Les animaux de MM. St. Arnault, Trudel, Turcot, etc, leur faisaient honneur, si je puis m'exprimer ainsi.

J'ai remarqué d'excellents sujets parmi les représentants de la race ovine, mais je crois que, dans cette classe, il pourrait être fait encore de considéra-

bles améliorations. Je puis dire la même chose de la race porcine. Il y avait de beaux individus, assurément, mais en trop petit nombre. Il est vrai qu'il faut faire la part grande aux chemins qui étaient presque impraticables ce jour-là.

Les produits de la laiterie et du jardin ne laissent rien à désirer. Le tabac surtout était dignement représenté par de nombreux et superbes échantillons.

Mais là où j'ai vu avec plaisir qu'il s'était accompli un grand progrès, c'est dans l'industrie domestique, dans le département où trône la ménagère canadienne. J'ai vu là, des étoffes qui ne le céderaient en rien à celles qu'on trouve dans les tablettes des magasins pour la beauté et le fini, et qui pour la durée, doivent l'emporter incontestablement. On pouvait admirer une foule d'ouvrages extras, auxquels les directeurs n'ont pu s'empêcher d'accorder de beaux prix, tant le travail en était parfait.

En somme, je crois que la Société d'agriculture du comté de Champlain doit avoir lieu d'être fier du résultat de son exposition de 1872.

Lorsque les juges, lesquels étaient MM. P. Gaudet, M. P. P., Elzéard Grandbois et Joseph Ricard, de St. Casimir, François Brunel et Nazaire Gagnon, de Champlain, et George Massicotte, de Ste. Geneviève, eurent terminé l'examen de tous les articles exhibés, l'Hon. J. J. Ross, Président de la Société, et MM. F. X. A. Trudel, M. P. P. pour ce comté, et P. Gaudet, pour Nicolet, adressèrent tour à tour la parole. Chacun d'eux exprima, en termes bien sentis, la satisfaction qu'il avait eue de voir tout le bien opéré par notre Société d'agriculture.

Officiers et juges se rendirent ensuite chez M. George Thifeau où un dîner leur avait été préparé. Là plusieurs toasts furent proposés et bus avec entrain, et on y répondit de même. Finalement on se sépara en faisant des vœux pour que les cultivateurs de Champlain continuent d'avancer à pas rapides dans la voie du progrès.

Liste des prix accordés à l'Exposition agricole et industrielle du Comté de Champlain.

Première division, Animaux— Première classe, espèce chevaline—Étalons de 3 ans—George Douville, premier prix. Elie Lajoie second, Hilaire Mon grain, troisième.

Jument poulinière avec son poulain de l'année—Pierre Guilmette, premier prix, Nazaire Tessier second, Olivier Frigond, troisième, Ovide Trépanier quatrième, Louis Labissonnière cinquième, F. H. de Villers sixième.

Poulins d'un an—F. H. Trudel Ecr. premier prix.

Pouliche d'un an—Ovide Laourcière premier prix, Urbair Massicotte second, Jos Cloutier, fils de Pierre, troisième.

Poulins de deux ans—Joseph Ga-

gnon premier prix, George Marchand, second, F. H. de Villers troisième.

Pouliches de deux ans—Nazaire Tessier premier prix, George Cloutier second, Michel Cossette troisième.

Poulins de trois ans—Théophile Lahaie premier prix, Michel Massicotte second, F. H. Cossette troisième.

Pouliches de trois ans—Jos B. Marchand premier prix, Séverin Turcotte second, François Prevost troisième.

Seconde Classe, espèce bovine.—Taureau canadien, de deux ans et au-dessus.—Jos St. Arnault premier prix, Pierre Guilmette second, Hub Frs. J. Desureau troisième.

Taureau d'origine étrangère de deux ans ou plus.—Séraphin Turcotte premier prix.

Taureau d'origine croisée de deux ans ou plus—Isaie Trudel premier prix Léandre Trudel second.

Vache laitière canadienne.—Eusèbe Bourbeau premier prix, F. H. St. Arnault second, Joseph St. Arnault Ecr. troisième.

Vache laitière d'origine étrangère ou croisée—Séraphin Turcotte premier et second prix, N. P. Massicotte Ecr. troisième.

Veau de l'année—Hub Frs. J. Desureau premier prix, Séraphin Turcotte second.

Veau d'un an—Veuve Antoine Toutant premier prix, Claire Massicotte second.

Genisse de deux ans—Cyrille Lefebvre premier prix, Claire Massicotte, second.

Troisième classe Espèce ovine. Bélier—Jos St. Arnault Ecr. premier prix Hubert Houd second, Hilaire Massicotte troisième Athanase Baril quatrième.

Quatrième Classe Espèce porcine. Cochon mâle—Antoine R. Lafèche Ecr. premier prix, Athanase Baril second.

Cochon femelle—Antoine R. Lafèche premier prix, F. H. Massicotte second.

Seconde division Produits de la laiterie—Beurre vingt livres ou plus Nazaire Massicotte premier prix Robert Ableson second, Jos St. Arnault, Ecr. troisième.

Fromage dix livres ou plus—Robert Ableson premier prix, Hubert Frigon second.

Troisième division Sucre et tabac. Sucre du pays douze livres ou plus Alphé Gravel premier prix Jos Perrein second.

Tabac en feuille ou manufacturé du pays.—Robert Ableson premier prix Thelesphore Braubeau second, Phirmain Marchand troisième et quatrième.

Tabac du pays en branches François Trudel premier prix Jos St. Arnault second, Antoine Machidon troisième, F. D. Fugère, Ecr. quatrième.

Quatrième division Manufactures du pays—Etoffe à hardie d'une seule couleur six aunes ou plus—Jos St. Arnault Ecr. premier prix P. Olivier Trudel Ecr. second, Phirmain Marchand troisième, Onésime Marchand quatrième.